

Relevés de piégeage 2024 : mouche du bleuet

Mouche du bleuet (*Rhagoletis mendax*)

Région	Sites (nombre)	12-juin	19-juin	26-juin	03-juil	10-juil	17-juil	24-juil	31-juil	07-août	14-août	21-août
Montérégie	20	I	nd									
Montérégie	2	I	11									
Montérégie	1	x	I									
Estrie	1	I	0									
Mauricie	2	x	I									
Centre-du-Québec	2	I	nd									
Chaudière-Appalaches	1	x	I									
Capitale-Nationale	3	I	0									
Bas-Saint-Laurent	3	x	x									

Légende

x : Piège pas encore installé

I : Installation des pièges

nd : Aucun décompte effectué

Note 1 : les dates indiquées ne sont pas nécessairement celles des relevés, mais plutôt de la semaine du relevé des pièges.

Note 2 : la mouche du bleuet (*Rhagoletis mendax*) peut facilement être confondue avec d'autres insectes similaires : trypète des cerises (*Rhagoletis cingulata*), mouche de la pomme (*Rhagoletis pomonella*) et *Rhagoletis suavis*. Seules les captures indiquées en **vert** ont été identifiées avec un bon degré de certitude avec l'aide des entomologistes du MAPAQ. Les captures indiquées en rouges sont possiblement des mouches du bleuet, mais sont en attente d'une confirmation.

Note 3 : les décomptes indiqués peuvent être la somme des captures de plus d'un site. Le nombre de sites inclus dans chacun des décomptes est indiqué dans la colonne (Sites".de plusieurs sites